



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Propyzaflash

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Propyzaflash

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Herbicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.
 Damastown Industrial Park
 Damastown Way
 Mulhuddart
 Dublin 15
 +353 1 811 29 00
 info@barclay.ie
 +353 1 822 46 78

Fabricant Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.
 Damastown Industrial Park
 Damastown Way
 Mulhuddart
 Dublin 15
 +353 1 811 29 00
 info@barclay.ie
 +353 1 822 46 78

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +353 86 385 77 69

Numéro d'appel d'urgence
 national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
 Antigifcentrum, België Tel: 070 245 245
 Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245
 VergiftungsZentrum, Belgien Tel: 070 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé
 humaine Carc. 2 - H351

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) Carc. Cat. 3 R40. N; R51/53
 ou (1999/45/CE)

Propyzaflash

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Contient

propyzamide (ISO)

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

propyzamide (ISO)	30-60%
Numéro CAS: 23950-58-5	Numéro CE: 245-951-4
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Carc. 2 - H351	Carc. Cat. 3 R40. N; R50/53
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Propyzaflash

Contact oculaire Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Traiter en fonction des symptômes.

Inhalation Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Le Responsable Environnement doit être informé de tout déversement majeur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Propyzaflash

Méthodes de nettoyage Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Recueillir le produit répandu. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Prévoir une fontaine oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide opaque.
Couleur	Blanc/blanc cassé.
pH	pH (solution concentrée): 6.5-7.5
Point d'éclair	> 85°C (Vase clos Pensky Martins).
Densité relative	~ 1.167
Solubilité(s)	Dispersible dans l'eau.
Propriétés explosives	Le produit ne contient pas de groupe chimique associé à des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

Propyzaflash

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le gel. Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Cancérogénicité

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >100 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >67 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 3.2 mg/l, algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et sédimentera dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Propyzaflash

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (ADN) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (IATA) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Propyzaflash

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun Scénario d'Exposition n'a été élaboré puisqu'un CSR n'était pas requis pour l'enregistrement.

Inventaires

ICPE CODES (FRANCE) 4511

SECTION 16: Autres informations

Date de révision 22/06/2015

Révision 1

Numéro de FDS 5094

Phrases de risque dans leur intégralité R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Propyzaflash

Mentions de danger dans leur intégralité H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.